

**N°8240**  
**PROJET DE LOI**

**portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République du Panama relatif à des services aériens, fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2021**

\*

**Article unique.** Est approuvé l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République du Panama relatif à des services aériens, fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés  
en sa séance publique du 27 juin 2024

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Claude Wiseler